



## EDUCATION



School Assur

## Des acquis édifians pour le bien-être des élèves

Depuis deux années scolaires, à l'initiative du Président Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement met en œuvre un programme d'assurance santé pour les écoliers et élèves des établissements publics; une innovation sous ...

PAGE 10

## ECONOMIE



Uemoa

## Réformes, politiques, programmes et projets examinés à Lomé

Les travaux de la cinquième édition de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets de l'Union économique et monétaire ouest ...

PAGE 5

## Agriculture

## Vers l'installation de la deuxième agropole dans l'Oti

PAGE 5

## Situation politique pré-électorale

## Gilbert Bawara ne voit pas ce qui pourrait freiner le processus



PAGE 3



## Présidentielle de 2020 / Candidature

## Les femmes Unir renforcent la pression sur Faure Gnassingbé

Alors que l'on est à trois mois de l'élection présidentielle de 2020 et que la période de consolidation du fichier électoral a pris fin, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé n'a pas encore annoncé sa candidature. Entre-temps, le 12e candidat s'est fait connaître. Il s'agit du pasteur Edoh Komi. Pendant ce temps, les composantes du parti Union pour la République (Unir) continuent de renforcer la pression sur Faure Gnassingbé afin que ce dernier accepte de se représenter. Samedi dernier, ce fut au tour des femmes réunies à la Blue zone de Cacaveli de joindre leurs voix à celles des autres qui ont déjà appelé le président Faure à se porter candidat.

PAGE 3

## DERNIERES HEURES

### Contre la corruption, obligation pour les agents de la fonction publique de déclarer leurs biens

Au rang des projets de loi adoptés en Conseil des ministres le mercredi 27 novembre 2019, figure celui portant déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics du Togo. Concrètement, comment se fera la déclaration des biens ? Le Togo a ratifié le protocole de la Cedeao du 21 décembre 2001 et la convention de l'Union africaine du 11 juillet 2003 sur la prévention et la lutte contre la corruption. Afin de renforcer les mesures législatives et réglementaires de prévention et de lutte contre la corruption, le gouvernement a jugé bon de voter un texte imposant aux agents de la fonction publique, la déclaration de leurs biens et avoirs. Ce nouveau projet de loi, explique le Conseil des ministres s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris par le Togo et tendant à « Promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, garantir ...

PAGE 3

## DOSSIER / Haut conseil des Togolais de l'extérieur

## Ce que l'histoire devra retenir de son installation

Les 28 et 29 novembre 2019 ont marqué, au Togo, l'installation officielle des 77 délégués élus dans 53 pays du monde, pour signer au sein du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE), ...



PAGES 6&amp;7



SOMMAIRE

Soudan  
La justice dissout le parti d'Omar el Béchir et saisit ses biens



P 4

Uemoa  
Réformes, politiques, programmes et projets examinés à Lomé



P 5

De la mairie du Golfe 2  
Le pasteur Edoh Komi veut accéder à la présidence de la République



P 11

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

### Madame GLOKPO Ama, coiffeuse à Lomé grâce à l'appui financier du FNFI

Ce lundi, "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", vous conduit à Lomé, notamment dans le quartier Gbomamé, pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame GLOKPO Ama. Grâce au FNFI, et notamment au produit AJSEF, notre interlocutrice exerce depuis quelques années le métier de ses rêves, la coiffure. En seulement quelques années d'exercice, cette trentenaire ne cache pas sa joie d'un bonheur et épanouissement retrouvés.

" Il est très intéressant de pouvoir après tant d'efforts exercer le métier de ses rêves", c'est avec ces propos dignes d'une sagesse africaine que Ama nous accueille dans son salon de coiffure, un salon de 16 m2 bien aménagé, de quoi attirer une clientèle de plus en plus nombreuse selon elle. Après avoir suivi une formation en coiffure sanctionnée par un Certificat de Fin d'Apprentissage, c'est un sentiment de soulagement et de réussite qui l'anime à chaque fois qu'elle se retrouve dans son salon.

" Le crédit AJSEF du FNFI que j'ai obtenu m'a permis de prendre mon envol. C'est en effet grâce à ce premier crédit que j'ai débuter mon installation, notamment la location de l'atelier et son équipement. C'est

après tout le processus d'équipement que j'ai commencé à exercer. Et chose étonnante, je n'ai pas tardé à recevoir des clients, car comme on dit souvent quand tu fais bien ton travail, peu importe la distance, les gens se déplacent toujours pour bénéficier de vos prestations. En moyenne, par jour, je peux recevoir une dizaine de clientes et qui repartent toujours satisfaites de mes prestations. Je me donne à fond pour fidéliser ma clientèle, car la concurrence est très rude et au moindre signe d'insatisfaction, les clientes iront voir ailleurs. Voilà pourquoi je me donne tous les moyens pour ne décevoir personne."

Etant à la fin du premier cycle du crédit, notre interlocutrice nous avoue n'avoir enregistré aucun

problème en termes de remboursement, et en perspectives pour notre trentenaire, recevoir dans les plus brefs délais le second cycle de crédit pour renforcer son activité.

"Ma bonne organisation me permet actuellement de n'enregistrer aucune difficulté en termes de remboursement de crédit. D'ici quelques jours, j'aurai soldé mon premier cycle de crédit. Je compte tout de suite faire la demande pour obtenir la seconde tranche de crédit. Une fois ce crédit obtenu, je compte renforcer mon activité avec l'introduction des soins de manucure et pédicure. Je reste convaincu que la fusion des soins de cheveux et la pédicure manucure me permettront de renforcer mon autonomie. Mais pour l'heure, je peux



Madame GLOKPO Ama

vous affirmer que je suis très heureuse car le FNFI a renforcé mon pouvoir d'achat et mon autonomie."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... l'intégrité et la probité des serviteurs de l'Etat et prévenir l'enrichissement illicite ». Il devient donc urgent, soutient le

gouvernement, d'élargir la liste des personnes assujetties à l'obligation de déclaration des biens et avoirs pour prendre en compte tous les agents professionnellement

exposés aux risques de corruption et infractions assimilées. Dans ce sens, le gouvernement a entrepris de nombreuses réformes à l'instar de la mise en place des corps

de contrôle, l'adoption du code des marchés publics ou encore du code d'éthique et de déontologie en matière de marchés publics et de délégations de services.

Vivement que cette initiative porte ses fruits, à l'ère où le Togo est dans une bonne transition vers le développement.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Candidature en 2020

## Les femmes Unir renforcent la pression sur Faure Gnassingbé

**Alors que l'on est à trois mois de l'élection présidentielle de 2020 et que la période de consolidation du fichier électoral a pris fin, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé n'a pas encore annoncé sa candidature. Entre-temps, le 12e candidat s'est fait connaître. Il s'agit du pasteur Edoh Komi. Pendant ce temps, les composantes du parti Union pour la République (Unir) continuent de renforcer la pression sur Faure Gnassingbé afin que ce dernier accepte de se représenter. Samedi dernier, ce fut au tour des femmes réunies à la Blue zone de Cacaveli de joindre leurs voix à celles des autres qui ont déjà appelé le président Faure à se porter candidat.**

Il est clair que le président de la République aura toutes les difficultés du monde à se dérober à une nouvelle candidature. C'est finalement à l'unanimité que son parti qui est majoritaire dans le pays réclame sa candidature. Pour eux, il n'est pas question qu'il y renonce maintenant, même s'il a peut-être envie de passer la main.

Selon le premier responsable du Mouvement de soutien à Faure (MSF), Poro Katanga, personne d'autre n'a une meilleure vision que lui.

Plusieurs l'ont critiqué sur cette déclaration, mais si l'on s'en tient aux résultats de ces derniers mois en matière du climat des affaires notamment et à l'ambitieux Plan national de développement (PND 2018-2022), l'on peut affirmer que Faure Gnassingbé a encore quelque chose à prouver.

Mais encore une fois, il revient au parti et à lui-même de décider. En tout cas au niveau du parti, tout est déjà calé. « Nous devons préserver la paix pour que le chef de l'Etat puisse

continuer sa politique des grands travaux, dérouler tous les axes du Plan national de développement (PND) et autres programmes. Pour un développement du nord au sud, de l'est à l'ouest, la paix doit régner », a estimé, la déléguée nationale du Mouvement des femmes Unir (MFU), Raymonde Kayi Lawson de Souza. La vice-présidente du parti pour le grand Lomé, Mémounatou Ibrahima, a de son côté remercié les femmes réunies en grand nombre, pour leur choix et les a exhortées à



**Mémounatou Ibrahima et la déléguée nationale du MFU, saluant les femmes du parti**

continuer de prier pour que la paix et l'amour règnent au pays.

Le secrétaire exécutif du parti, Atcholi Aklesso, a ajouté : « Je m'associe à vous pour rendre hommage à notre président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, qui

a su instaurer la paix dans le pays. Nous devons prier pour lui dans ses tâches. En 2020, Faure Essozimna Gnassingbé est notre candidat naturel. Il est oint de Dieu. Il est le meilleur de tous. Restons mobilisés car en 2020, la victoire est nôtre ».

**Edem Dadzie**

## Situation politique pré-électorale

## Gilbert Bawara ne voit pas ce qui pourrait freiner le processus

**A trois mois du premier tour de l'élection présidentielle de 2020 au Togo, Gilbert Bawara, ministre du gouvernement togolais et proche collaborateur du chef de l'Etat dans un important entretien accordé à nos confrères des sites d'information Savoirs news et Togo breaking news, ne trouve pas la situation togolaise exceptionnelle. Il aborde plusieurs sujets sur lesquels l'opposition et le gouvernement n'arrivent pas à s'accorder : le fichier électoral, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et sa recomposition, la Cour constitutionnelle, la sortie de la Conférence des évêques du Togo, la nouvelle loi sur les manifestations publiques.**

Les débats houleux auxquels l'on assiste à quelques mois de l'élection présidentielle de 2020 n'étonnent pas du tout Gilbert Bawara. Le Togo n'est pas une exception en la matière. Plusieurs autres pays dont certains de la sous-région ouest africaine qui doivent aussi connaître une élection en 2020 sont dans la même fièvre. Les débats démocratiques qui ont aussi lieu dans certains pays avancés comme la France et les Etats-Unis, ne sont nullement le signe d'une crise politique.

Le collaborateur de Faure Gnassingbé fustige cette envie qu'ont certains, selon lui, de vouloir entretenir à intervalles réguliers une situation d'instabilité. D'ailleurs, pense-t-il, l'échec de la mobilisation récente du Front citoyen Togo debout qu'il qualifie de « coalition politico-associative », est la preuve que les Togolais ne sont pas intéressés par ces types de discours. Ceux-ci attendent donc impatiemment de s'exprimer librement dans les urnes à en croire le ministre.

## Un cadre électoral qui ne souffre d'aucune ambiguïté

S'exprimant sur le cadre électoral dont l'opposition et ses soutiens demandent la refondation, Gilbert Bawara rejette tous les arguments et pense que les conditions nécessaires sont réunies pour un scrutin transparent et apaisé. « Le Togo dispose d'un cadre électoral conforme aux normes et aux standards internationaux en matière d'élections libres, démocratiques, fiables, crédibles et transparentes », déclare-t-il. Plus donc la peine de s'alarmer. Mais l'opposition n'est pas rassurée et voudrait que l'on aille carrément à un nouveau recensement.

Cela n'est pas possible. D'ailleurs selon monsieur Bawara, si l'on voulait se conformer au code électoral, notre pays ne ferait même pas une révision électorale comme c'est le cas depuis vendredi dernier. Mais dans un souci d'apaisement et d'inclusion, le chef de l'Etat et le gouvernement ont pris les dispositions nécessaires pour que cela se fasse. « Rien ne

nous obligeait à le faire. Si nous le faisons, c'est par volonté politique d'ouverture et par souci de renforcer l'exhaustivité et la fiabilité du fichier électoral, de garantir et d'assurer la transparence et la crédibilité de l'élection présidentielle », se défend Gilbert Bawara.

En matière d'élection, le Togo est de loin en avance sur plusieurs pays en Afrique, selon le ministre, si l'on tient compte des standards internationaux. Toutes les mesures sont, selon lui, prises pour qu'il n'y ait en principe pas de contestation. Il pense donc qu'il faut éviter de répondre aux caprices de certains acteurs qui cherchent juste des prétextes pour contester les résultats après les votes. Il n'y aura donc pas un nouveau recensement électoral comme le réclament certaines voix.

La situation ne changera pas non plus à la Ceni. En effet, explique monsieur Bawara, l'opposition extraparlamentaire qui réclame aujourd'hui sa recomposition avait refusé en 2018 de rejoindre la Ceni. Ensuite ayant boycotté



**Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique**

les élections législatives, elle a perdu la possibilité d'être élue à la Ceni car celle-ci reflète la représentativité du Parlement conformément à l'Accord politique global (APG) de 2006 et acté par le code électoral. Malgré cela, suite à la recomposition de 2019, le Comité d'action pour le renouveau (Car) et l'Alliance des démocrates pour un Togo intégral (Addi) qui avaient aussi boycotté sont membres de cette Ceni. Cela dénote donc selon l'émissaire du gouvernement d'un esprit d'ouverture. La Cour constitutionnelle ne doit pas non plus faire l'objet de préoccupations. La récente révision de la Constitution n'impacte en rien sa recomposition avant la présidentielle selon le ministre de la Fonction publique. Gilbert

Bawara digère mal aussi la récente sortie de la Conférence des évêques. Il leur reconnaît le droit de se prononcer. Mais il fait remarquer : « certaines prises de position des évêques togolais sont perçues, à tort ou à raison, par nombre de concitoyens comme un parti pris partisan et une caisse de résonance des revendications d'un camp ».

En ce qui concerne la nouvelle loi sur les manifestations publiques, pour M. Bawara, elle ne constitue pas un blocage au libre exercice des libertés publiques. Le bon déroulement des manifestations du FCTD est le signe d'après lui que lorsque tous les acteurs y mettent de la bonne volonté, chacun peut librement s'exprimer. Sur ces bases, le processus se poursuit.

**Edem Dadzie**

**Soudan****La justice dissout le parti d'Omar el Béchir et saisit ses biens**

**Actuellement jugé dans son pays pour corruption et coup d'Etat, Omar el Béchir ne sera pas extradé vers la CPI. Les nouvelles autorités soudanaises espèrent régler le cas Béchir avec les tribunaux du pays. La justice vient d'ordonner donc ce jeudi 28 novembre 2019 la dissolution du parti de l'ancien président, avec abrogation de certaines lois polémiques qui ont régenté le pays durant des années.**

Le National Congress Party ne fera plus partie de l'échiquier politique du Soudan. Le ministre de la Justice du pays a annoncé vendredi 30 novembre, après moult discussions entre le gouvernement et le Conseil souverain la veille, la dissolution du NCP. Aucun symbole de ce parti ne sera autorisé pour mener une action politique pendant dix ans. Tous les biens du mouvement seront saisis pour, selon les termes du Premier ministre Abdallah Hamdok, « récupérer la richesse volée au peuple ».

En dehors de cette dissolution, certaines lois à l'instar du Public Order Act, ont été abrogées. Ce texte voté en 1992, appliqué d'abord à Khartoum, puis à tout le pays en 1996, était basé sur une interprétation dure de la charia. Il réglementait toute une série de comportements de vie quotidienne, comme le port de certains vêtements, l'interdiction de boire de l'alcool, etc. Les contrevenants risquaient des amendes, la confiscation de biens, des coups de fouet ou encore la prison. Depuis des années, des

militants de la société civile dénonçaient l'application arbitraire de ce texte, que la police utilisait comme prétexte pour s'en prendre aux femmes. Des milliers d'entre elles ont été arrêtées et fouettées sous couvert de cette loi. « C'était un outil d'exploitation, d'humiliation, de violation des droits et de la dignité », a déclaré le chef du gouvernement. Une vingtaine d'articles sont concernés. Certains controversés sont toujours en vigueur, comme le code vestimentaire pour les femmes et l'utilisation de la

**Omar el-Béchir**

flagellation comme forme de punition, qui est du ressort de la loi pénal.

Après avoir refusé, il y a moins d'une semaine, d'extrader l'ancien président Omar el-Béchir vers la CPI, les

autorités soudanaises jugent l'ancien chef de l'Etat pour son rôle dans le coup d'Etat qui l'a amené au pouvoir il y a 30 ans, et pour lequel il risque la peine de mort ou la prison à vie.

**T.M.****Bénin****L'Etat béninois condamné à payer plus de 39 milliards à Sébastien Ajavon**

**Arrêté en octobre 2016 après la découverte d'environ 18 kilogrammes de cocaïne pure d'une valeur estimée à 14 millions d'euros dans un conteneur destiné à l'une de ses sociétés, l'opposant et riche homme d'affaires Sébastien Ajavon avait été condamné par un tribunal spécial du Bénin à 20 ans de prison. La Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples vient plutôt demander à l'Etat béninois de verser à l'homme d'affaires plus de 39 milliards de francs CFA au titre de ses préjudices économiques et moraux.**

**Sébastien Ajavon**

Sérieux camouflet pour l'Etat béninois qui avait feu de tout bois pour incarcérer l'homme d'affaires Sébastien Ajavon. Arrêté en octobre 2016, puis relâché quelques mois plus tard faute de preuve et au bénéfice du doute, Sébastien Ajavon n'avait eu la vie sauve qu'à la suite d'un exil en France où il réside depuis. Un mandat d'arrêt international avait d'ailleurs été lancé par les autorités béninoises à son encontre mais resté sans effet. Lui, s'était tourné vers la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples. Comme un couperet sur la tête du gouvernement béninois, la décision de la CADHP du vendredi 29 novembre 2019 est sans appel : 60 millions d'euros (plus de 34 milliards de francs CFA) au titre de préjudices économiques et moraux, restitution immédiate de son patrimoine en levant les saisies

effectuées sur ses comptes bancaires, ses biens mobiliers et immobiliers et ses sociétés.

Candidat à la présidentielle de 2016, Sébastien Ajavon qui a fait fortune dans l'agroalimentaire, était arrivé troisième et s'était rallié à l'actuel président Patrice Talon. Les relations entre les deux hommes, deux milliardaires qui s'opposent en politique et en affaires, s'étaient vite dégradées. Fin mars 2018, M. Ajavon a créé son propre parti en vue de la présidentielle de 2020, l'Union sociale libérale (USL)

Jusqu'alors, le pouvoir de Cotonou n'a pas réagi. La question que l'on se pose est celle de savoir ce que fera la justice béninoise face à cette décision qui suscite déjà des débats juridico-institutionnels.

**T.M.****Côte d'Ivoire****17 partis politiques de l'opposition signent un manifeste sous l'égide d'Henri Konan Bédié**

**Dix-sept partis politiques ivoiriens ont signé, hier jeudi 28 novembre, un manifeste sous l'égide du PDCI d'Henri Konan-Bédié pour entériner la formation de la CDRP, la Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix. Au programme de cette coalition, la réforme de la Commission électorale, ainsi que la gratuité de la carte d'identité avec, en toile de fond, l'élection présidentielle de 2020.**

C'est un éventail large des partis politiques ivoiriens qui s'est réuni hier jeudi au siège du PDCI, de l'Union des sociaux-démocrates, en passant par le Cojep de Charles Blé Goudé jusqu'au Parti communiste révolutionnaire. Une image d'unité de l'opposition s'en dégageait. « Retenez que le président Soro apporte son soutien à la coalition, nous explique Mamadou Kanigui Soro, président du Raci qui compte 15 députés, et soutien de Guillaume Soro. Notre volonté au Raci a toujours été de voir les Ivoiriens unis et rassemblés et aujourd'hui la politique qui consiste à (les) diviser ne nous arrange pas. Ce qui est le

parti de Laurent Gbagbo étant lui-même à la tête d'une autre coalition, Ensemble pour la démocratie et la souveraineté, sa présence n'était pas nécessaire.

Pour Maurice Kakou Kigahue, le secrétaire exécutif du PDCI, le rassemblement pourra venir plus tard. « Nous discutons des grands dossiers ensemble et notre dossier phare c'est la réforme de la Commission électorale indépendante. Pour l'instant, nous ne parlons pas "comment on va aux élections". Nous parlons de comment changer la face la Côte d'Ivoire. Donc nous travaillons ensemble et nous avons un document de collaboration FPI/ PDCI qui va nous

**Henri Konan Bédié**

plus important aujourd'hui pour nous, c'est que la Côte d'Ivoire soit unie et rassemblée et que les populations ivoiriennes apprennent à se faire confiance. Pour nous, c'est le socle du développement »

Parmi les grands absents, le FPI. Le

amener vers un partenariat ». Si cette coalition se veut non idéologique selon les principaux concernés, tout semble en ordre de marche pour préparer la campagne électorale de 2020.

**Rfi.fr**

**Infrastructure****Les ponts Koumongou et Katchamba inaugurés par Faure Gnassingbé**

**Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a inauguré les ponts Koumongou et Katchamba jeudi 28 novembre. Les riverains et les populations peuvent facilement circuler grâce à ces infrastructures.**

Ces deux ponts relient les régions Centrale, Kara et Savanes. Avec ces ponts, les populations peuvent facilement relier une localité à une autre. L'inauguration de ces infrastructures fait la fierté des riverains. Et pour cause. Les caractéristiques de ces ouvrages leur permettront d'en tirer un plein profit. Parlant de caractéristiques, le pont situé sur la rivière Koumongou est long de 160

mètres et d'une hauteur de 12,83 mètres par rapport au lit de la rivière. Il est doté de voie d'accès de chaque côté. Alors que le pont sur la rivière Kara est long de 120 mètres et est doté de trois traversées de trente mètres chacune sur une hauteur de 11,56 mètres par rapport au lit de la rivière. L'ouverture de ces deux ponts s'inscrit dans la composante du programme de construction de la route N17 qui s'étend

sur une distance de 210 km. Cette route relie la ville de Sokodé à celle de Sadori tout en passant par les préfectures bénéficiaires. La ministre des Infrastructures et des Transports, Zouréhatou Kassah-Traoré, a appelé les usagers de ces infrastructures au respect du code de la route. Et l'ambassadeur du Japon au Togo, Kuramitsu Kideaki, de réaffirmer



**Faure Gnassingbé à l'inauguration**

l'engagement de son pays à soutenir le Togo dans sa volonté de développer ses infrastructures. M. Kideaki a également informé les autorités par

la même occasion que les études pour la construction de la voie de contournement de la ville de Sokodé sont en cours de réalisation.

**Félix T.**

**Agriculture****Vers l'installation de la deuxième agropole dans l'Oti**

**L'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (Aprodat) s'apprête à installer une deuxième agropole sur le territoire togolais. Cette agropole devrait être installée dans la vallée de l'Oti située dans la région des Savanes.**

Les responsables de l'Aprodat se sont rendus vendredi 29 novembre dans la vallée de l'Oti. L'objectif est faire une visite exploratoire de cette localité. Ce déplacement devrait permettre de voir dans quelle mesure cette localité va permettre à l'installation de l'agropole.

Après l'agropole de Kara qui a sert de phase pilote, la mise en place de cette deuxième agropole devrait contribuer à l'atteinte du Plan national de développement (PND) notamment l'axe 2 qui permettra de développer

des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. A terme, l'agropole de Kara permettra de développer des chaînes de valeur agricole et de réduire la pauvreté. Cette agropole bénéficie de l'expertise et du financement de plusieurs partenaires parmi lesquels la Banque africaine de développement (BAD), la Banque ouest africaine de développement (BOAD) et la fondation Saemaul de la Corée du Sud. Cette dernière intervient sur deux principaux volets notamment le renforcement des capacités et les micro-



**Noël K. Bataka, ministre chargé de l'Agriculture**

projets Dr Ari Edem Akouvi, directeur général de l'agence

gouvernementale, vient d'effectuer ce vendredi 29 novembre, une visite

exploratoire dans la vallée de l'Oti. Il était à la tête d'une délégation composée et a rencontré les autorités de Bonzoukou, ville située dans la grande vallée du fleuve Oti. Parlant de l'agropole de la vallée de l'Oti, le directeur général de l'Aprodat indique que ce site offre d'intéressantes opportunités sur le plan foncier et se révèle propice pour les aménagements en blocs de production. Ce déplacement vise également à vite commencer ce projet dans la localité. Conformément à un plan général de mobilisation du foncier "offensive 500 000ha" le gouvernement veut faciliter les investissements agro-industriels.

**Félix Tagba**

**Uemoa****Réformes, politiques, programmes et projets examinés à Lomé**

**Les travaux de la cinquième édition de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets de l'Union économique et monétaire ouest africaine ont été ouverts vendredi 29 novembre à Lomé, par le ministre de l'Economie et des Finances, en présence du président de la commission de l'Uemoa.**

La revue annuelle a été instituée à travers l'acte additionnel n° 05/2013/CCEG/Uemoa du 24 octobre 2013. Elle vise à impacter positivement l'exécution des différents chantiers de l'Union pour une intégration harmonieuse et réussie des économies de ses pays membres.

Cette revue a également pour objectif d'imprimer un coup d'accélérateur au rythme de l'internalisation des réformes, des politiques, des programmes et des projets de l'Uemoa

pour un approfondissement de l'intégration régionale dans tous les domaines. Les travaux permettront d'améliorer le niveau et la qualité de mise en œuvre des réformes, des politiques, des programmes et des projets de l'Uemoa. « Le gouvernement togolais, sous l'impulsion du chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, reste attaché à la mise en œuvre et à l'approfondissement des réformes afin d'assurer un développement

économique équilibré de l'Union, en général, et notre pays le Togo en particulier pour le bien-être des populations », a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances Sani Yaya. La cinquième revue effectuée en 2019 révèle que l'état de mise en œuvre des réformes au Togo s'est sensiblement amélioré avec un taux d'application de l'ensemble des réformes qui se situe à 71% contre 64% en 2018, et celui des programmes ressortis à 67% contre 57% en 2018.



**Sani Yaya (à droite) prononçant son allocution**

La réforme phare mise en œuvre, qui est au cœur de la gestion des finances publiques, est afférente à la gestion axée sur les

résultats, notamment l'implémentation du budget programme qui est bien amorcée au Togo.

**La rédaction**

## Haut conseil des Togolais de l'extérieur

# Ce que l'histoire devra retenir de son installation

Les 28 et 29 novembre 2019 ont marqué, au Togo, l'installation officielle des 77 délégués élus dans 53 pays du monde, pour signer au sein du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE), pour un mandat de trois ans. Se voulant une plateforme d'échanges entre les Togolais de l'extérieur, leur gouvernement et leurs concitoyens vivant au pays, le HCTE a pour ambition de permettre aux associations des Togolais dispersés à travers le monde de se regrouper et de s'organiser afin d'assurer leur représentativité. Quelles sont les grandes lignes de ces journées mémorables d'investiture des délégués ?

Le ministère des Affaires étrangères du Togo a initié la mise en place d'une organisation légale des Togolais de la diaspora, à travers un Haut conseil. Le mercredi 11 septembre 2019, la Commission électorale et indépendante chargée de l'organisation des élections des délégués pays du Haut conseil des Togolais de l'extérieur (CEI-HCTE), a

procédé à la proclamation des 77 délégués élus. Deux mois après l'élection de ces Togolais de la diaspora venant des 05 continents, le Togo a accueilli les 28 et 29 novembre 2019 derniers, les autour du Forum « HCTE réussites diaspora ». Lequel forum marque l'investiture et la prise de fonction officielle de ces élus sur qui pèse une lourde responsabilité.

## Intensifier les investissements dans les infrastructures urbaines



Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères

« Il existe deux façons d'être créatif. On peut chanter et danser ou on peut créer un environnement où les chanteurs et les danseurs peuvent se développer. Le gouvernement a opté pour la seconde voie et travaille à fournir à la diaspora les capacités fonctionnelles de base indispensables. Quand la diaspora réussit, et c'est la conviction du gouvernement, c'est le Togo qui gagne. En travaillant à réussir, chacun de nos compatriotes, où qu'il soit, aide notre pays à réussir. Le gouvernement voit dans la diaspora un partenaire au développement et apprécie à sa juste valeur votre mobilisation

autour du présent forum au cours duquel vous serez installés et édifiés sur la portée de la mission et des responsabilités qui sont les vôtres. La nation et le gouvernement comptent sur votre sens de responsabilité et engagement à servir le Togo. Vous devez prendre parti pour le développement de notre pays et travailler chacun individuellement dans sa zone de représentation suivant les principes de décentralisation et de subsidiarité, mais aussi en synergie. Vous devez oser agir et mutualiser vos expériences pour plus d'efficacité dans vos actions », a déclaré Robert Dussey.

## Les délégués formés, Kodjovi Atitso président du bureau HCTE



Photo officielle de l'installation du HCTE

Les 77 délégués élus, issus de l'Afrique (45 délégués), de l'Amérique (6 délégués), de l'Europe (19 délégués) et de la zone Asie Océanie (7 délégués), étaient à Lomé la semaine dernière pour le Forum « HCTE réussites diaspora », marquant leur prise de fonction officielle. Sous le regard avisé de Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères, les délégués ont été en atelier de renforcement des capacités, notamment sur les attributions et statut, les relations entre délégués pays et les missions diplomatiques et consulaires,

la mobilité internationale et les instruments de l'Union européenne au service de la diaspora africaine, les stratégies et outils pour « vendre » le Togo à l'international, travail de groupe des délégués pour l'adoption d'un projet de feuille de route. Ils ont discuté aussi des facilités administratives offertes aux Togolais de l'extérieur et des mesures d'accompagnement des projets des Togolais de l'extérieur. Un bureau du HCTE a été mis en place avec à sa tête le Togolais Kodjovi Atitso, le délégué des Togolais de la Côte d'Ivoire.

## Les actions antérieures menées par l'Etat en faveur de la diaspora togolaise

Le gouvernement a déjà mené plusieurs actions incitatives en faveur de la

diaspora de manière à mobiliser sa participation aux efforts de développement du pays. Il s'agit

notamment de : la création de la direction des Togolais de l'extérieur en 2005 ; la mise en œuvre du programme diaspora portant notamment sur le recours aux compétences de la diaspora (2010-2014) ; des tournées de rencontre avec la diaspora en 2013 et 2014 ; la création du comité interministériel chargé de la coordination et du suivi des activités de migration et développement en 2014 ; la mise en place d'une cellule diaspora chargée d'accompagner les Togolais de l'extérieur porteurs de projets dans leur mise en œuvre ; la désignation depuis 2015 de points focaux chargés de la diaspora dans les missions diplomatiques et consulaires du Togo ; l'organisation des grandes assises de la diaspora depuis 2014 ; l'exemption depuis 2014 de visa pour les Togolais de l'extérieur, détenteurs d'une double

nationalité ; l'organisation de la première édition de la semaine des « Réussites diaspora » en 2016 du lancement de la feuille de route du gouvernement pour les Togolais de l'extérieur suivi de multiples initiatives et communications.

Sur un autre registre tout aussi important, il convient de mentionner la loi n°2019-017 du 06 novembre 2019 portant modification de la loi n°2012-002 du 29 mai 2012. Cette modification a institué l'ouverture des Commissions électorales d'ambassades indépendantes (CEAI). L'objectif est de donner la possibilité à nos compatriotes résidant à l'étranger de contribuer à l'enracinement de la démocratie en participant, par leur vote, aux consultations référendaires et électorales nationales.

ce fait, elle a besoin d'être mieux organisée, accompagnée et intimement associée afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans la construction de la Nation. Le Haut conseil des Togolais de l'extérieur est désormais le réceptacle avéré du potentiel de nos sœurs et frères de la diaspora, en ce sens qu'il constitue le canal de communication, par excellence, entre les pouvoirs publics, la société civile et nos compatriotes à l'étranger. Le Haut conseil des Togolais de l'extérieur attend de vous de concilier travail, dévotion, rigueur, abnégation et patriotisme pour donner un

gage de responsabilité, d'écoute et de solidarité à l'égard de l'ensemble de nos compatriotes de l'extérieur. Son ambition est noble et nous invite à travailler ensemble pour relever les défis qu'impose le présent. Le Togo a besoin de ces filles et fils où qu'ils soient pour participer collectivement à l'œuvre de construction nationale. Ceci m'amène à évoquer pour votre réflexion, vous qui venez des quatre coins du monde, un célèbre adage africain qui stipule que seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin », a égayé Sélom Klassou, Premier ministre.

## Les réformes multidimensionnelles au Togo qui rassurent sa diaspora

### Sélom Klassou réaffirme le soutien du gouvernement au HCTE



Victor Womitso, président de la commission électorale du HCTE

« Il est évident qu'aucune nation ne peut se construire et assurer son épanouissement si elle n'associe tous ses filles et fils à la gestion de la chose commune. C'est pourquoi le gouvernement togolais, dans ses différents plans stratégiques, a toujours privilégié la prise en compte des préoccupations de la diaspora au rang de ses priorités. En effet, nos concitoyens qui ont choisi de vivre à l'étranger constituent, aujourd'hui un réservoir, par excellence, de femmes et d'hommes pétris de compétences, de talents, de ressources et de potentialités susceptibles de contribuer à l'émergence de notre nation. Aucun citoyen togolais vivant à l'étranger, quels que soient

son genre, son rang social, sa confession religieuse, son obédience politique et son appartenance ethnique, ne doit être mis de côté, à l'heure où notre pays ambitionne de fédérer toutes les énergies internes et externes pour promouvoir l'émergence du Togo. C'est dans cette optique le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a jugé opportun de faire procéder à la création d'une instance fédérative et inclusive dans le but de canaliser les potentielles ressources, capacités et de compétences dont regorge la diaspora en faveur du développement viable et durable de notre pays. A l'instar des autres communautés, la diaspora togolaise constitue une force. De

Le Togo a organisé le 30 juin 2019 dernier et partiellement le 15 août des élections locales qui ont donné lieu à la désignation des conseillers municipaux puis à l'élection des maires. C'est donc l'ère de la gouvernance de proximité avec une nouvelle dynamique de gestion des communes dans une vision renouvelée de la décentralisation. Ces collectivités territoriales, expression d'une décentralisation effective de l'Etat, participent désormais, aux côtés du gouvernement, à la réalisation des profondes aspirations de nos concitoyens. C'est donc une occasion de matérialiser l'action du gouvernement dans son élan de mise en œuvre des programmes de coréalisation de projets de développement local dans les régions d'origine de nos compatriotes de l'extérieur. Le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur à travers le Guichet Diaspora reste à la disposition des Togolais de la diaspora pour

accompagner les projets visant à assurer le progrès social et économique à la base.

Aller vers son émergence d'ici à l'horizon 2030, tel est l'objectif du Togo. C'est dans cette optique que s'inscrivent les réformes engagées par le gouvernement. Réformes qui ont d'une part, sensiblement amélioré les indicateurs de la croissance économique et du progrès social et d'autre part, valu à notre pays d'être classé 1er réformateur en Afrique et 3ème pays le plus réformateur au monde dans le rapport 2020 de Doing Business. Ensembles, faisons œuvre utile en mutualisant nos efforts pour maintenir le climat de paix, de sécurité et de stabilité qui prévaut et qui est indispensable à la valorisation de tous ces acquis et du potentiel naturel et humain du pays. En effet, l'intelligence collective est un puissant vecteur de progrès économique et social, vecteur de réussite, de développement inclusif et de l'émergence du Togo notre patrie.

Selon la commission électorale présidée par Victor Womitso, ancien fonctionnaire du programme des Nations unies pour le développement, le processus électoral des délégués a été déroulé en cinq étapes à savoir : l'enrôlement, le traitement des dossiers, la publication de la liste des candidats et du nombre d'électeurs par zone et par circonscription ou pays, la

campagne électorale et le vote en ligne. Au total, la commission électorale a enregistré 488 dossiers de candidatures, dont 314 validés et 167 invalidés pour insuffisance de pièces au regard des conditions fixées préalablement pour la constitution des dossiers. Sur les 164 568 Togolais inscrits, 151 181 ont voté, soit un taux de participation de 91%.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

### Pharmacies de garde de Lomé du 02 au 09 /12/ 2019

ST RAPHAEL	ATIKPODJI	22218426
ST ANTOINE	AV. LIB.	22212964
AKOFA	AMOUTIVÉ	22210097
OCAM	RUE DE L'ENTENTE	22216205
KPEHENOU	BD. H. BOIGNY	22213224
EMMANUEL	KODJOVIKOPÉ	22213098
HÔPITAL	CHUTOKOIN	22200808
MAIRIE	FACE MAIRIE	22212639
ST PAUL	BD. JEAN PAUL II	22224672
LE JOURDAIN	TOKOIN WUITI	22615614
HEDZRAWAWE	HEDZRAWAWE	22264961
KOUSSAN	KEGUÉ	96801001
KLOKPE	TOGO2000	96801003
JMIMSHAK	HOUNTIGOME	22603050
MAWULE	BÈKPOTA	70459186
MAËLYS	BÈ KPOTA	22276019
CITE	BD. DU 30 AOÛT	22250125
BESDA	ADIDOGOMÉ	22510529
CONSEIL	SAGBADO LOGOTE	70215653
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70401052
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22256512
VERTE	KLIKAMÈ	22250326
LUMIERE	AGBALEPÉDOGAN	70431549
OSSAN	AVEDJI	70404425
DES ROSES	VAKPOSSITO	70423772
ADONAI	AGOËNYIVÉ	22500405
CHARITE	AGOËNYIVÉ	22251260
EMMAÛS	RTE MISSION TOVÉ	96800912
ESPACE VIE	AGOE LOGOPÉ	99858907
NABINE	AGOÉ ANOMÉ	93362626
A DIEU LA GLOIRE	LÉGBASSITO	
TCHÉP'SON	TOGBLÉKOPÉ	70429441
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
BAGUIDA	BAGUIDA	70424777
LA FLAMME D'AMOUR	AGODEKE	70457014

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses

#### COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

#### AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)

Larry Event Day (LED)  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

#### SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919  
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

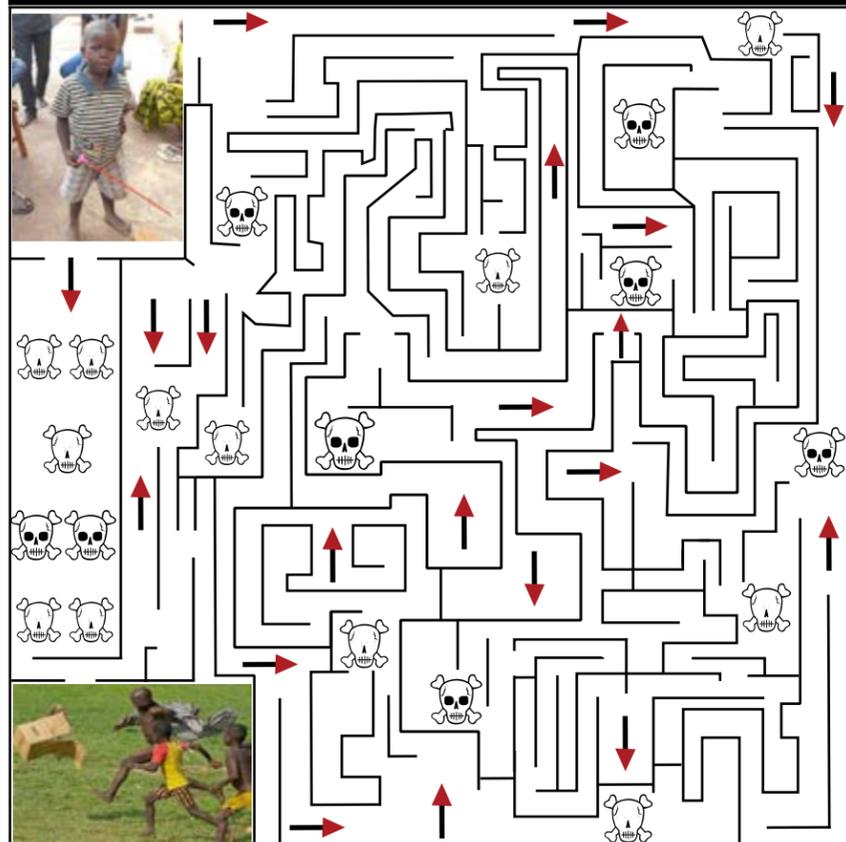
#### AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
 Tél: 22 40 04 99

### Blague du jour

Deux élèves de CP1 admis en classe de CP2 se trouvent l'année suivante avec un nouveau maître. Surpris l'un demande à l'autre : « mais où est notre maître ? » l'autre répond « il a redoublé le CP1 je l'ai vu là-bas ce matin » son camarade ouvre grandement la bouche et dit « moi je croyais que le maître était plus fort et intelligent que nous »

**JEUX:** En tenant compte du sens des flèches du départ, tracez une ligne qui servira de voie à ce petit d'atteindre ses voisins. Nb: Les démons vangeurs (skull) vous tuent si vous empruntez leurs voies; mais vous pouvez facilement emprunter la voie des démons aveugles (skull).



### Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Cinéma / Yannick N'tifafa Edoh

## « Je suis », pour que toutes les langues se délient

Le septième art peut contribuer à éveiller les esprits ou encore sensibiliser un public sur une question donnée. Précisément, dans l'optique de la Journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, célébrée chaque 25 novembre, et des seize (16) jours d'activisme de la campagne de l'ONU, le film documentaire « Je suis » du cinéaste togolais Yannick N'tifafa Edoh a été projeté à l'Institut français du Togo.



L'affiche de l'événement

Si l'on pouvait se rendre dans tous les foyers du monde pour être témoin des violences faites aux femmes, on en ressortirait certainement scandalisé. Le titre du documentaire « Je suis », nous pousse à de multiples réflexions. A quoi le réalisateur fait allusion concrètement ? Il ne s'agit pas de « Charlie Abdo »,

rassurez-vous.

Le court-métrage du genre documentaire de Yannick Edoh traite des violences à l'égard des femmes. C'est une histoire que le jeune réalisateur a écrite pour dénoncer d'une part ces actes violents à l'endroit de la gent féminine et d'autre part pour que la femme prenne conscience du danger qu'elle

court en voulant rester avec un homme qui la traite violemment sur tous les plans.

Le réalisateur togolais s'est inspiré d'un témoignage d'une dame prénommée Fafa pour écrire l'histoire, et en faire un documentaire de création. Dans le film, la dame relatait ce qu'elle a vécu dans son foyer et au même moment, une relation des faits mêlée à des séquences de violences jouées par des acteurs.

### Le concept

D'après l'histoire, Fafa est une jeune étudiante âgée, la vingtaine, qui avait rencontré un homme de la trentaine. Ils se sont plus au premier regard. Malgré son jeune âge, Fafa a désiré épouser son bien-aimé. Elle ne s'est pas laissé décourager par le refus de son père quant au mariage.

Pour son père, elle était assez jeune et devait normalement mieux connaître celui qui prétend l'aimer et vouloir demander sa main. Mais, l'amour quand il nous tient. Bien que son homme, Serge ait présenté des signes annonciateurs d'un homme

violent, Fafa a quand même accepté que cet homme apporte la dote.

En effet, d'après le témoignage de cette dame, dans le documentaire, son homme a porté la main sur elle (des gifles) suite à quelques malentendus sur une discussion. Néanmoins, elle s'est dit que si elle ne lui pardonnait pas, ce n'était pas de l'amour. Ainsi, Fafa pardonna cet impair à son prétendant Serge.

Serge épousa Fafa, et l'enfer sur terre commença pour cette dernière. Serge battait sa femme Fafa sous prétexte que cette dernière la tromperait avec son petit frère. Dans cette atmosphère, Fafa a donné naissance à trois adorables filles pour ce monsieur narcissique...

Les conséquences des violences faites aux femmes sont énormes. L'une d'elles est la folie. Eh oui, une femme qu'on frappe à longueur de journée dans son foyer, peut perdre toutes ses facultés et sombrer dans la folie. On en veut pour preuve le cas de « Fafa » qui était devenue « folle » suite aux violences conjugales. Maintenant, vous

saisissez sûrement mieux le titre « JE SUIS ». Fafa a séjourné dans le centre psychiatrique « Zébé » à Aného, environ 50 km de la capitale togolaise, Lomé.

### Un appel à dénoncer les violences

L'histoire de Fafa est l'un des cas de nombreuses violences subies au quotidien par les femmes. Le film de Yannick N'tifafa Edoh montre à suffisance qu'une femme qui subit d'une manière ou d'une autre une forme de violence de la part de son partenaire ou d'un homme doit le dénoncer. Ou c'est l'irréparable qui s'en suivra. Il est inadmissible de porter la main sur la femme. L'un des talentueux réalisateurs togolais, Yannick N'tifafa Edoh, est très engagé sur les questions des violences faites aux femmes. Son film documentaire « JE SUIS » a reçu le deuxième prix du « Meilleur film documentaire » lors de la semaine nationale du cinéma au Togo. « JE SUIS » a été projeté hors de nos frontières notamment en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, Yannick N'tifafa EDOH annonce la sortie d'un long métrage fiction titré « Essénam ou croire en toi », en décembre 2019.

Nadia Edodji

Livre / Aux éditions Graines de Pensées

## « Paroles d'enfants » au plaisir des enfants à la Noël 2019

La fête de Noël est dans moins d'un mois. A l'approche de cette fête, les éditions « Graines de Pensées » ont pensé aux enfants. Qui dit les fêtes doit songer bien évidemment aux cadeaux. Ne réfléchissez plus trop à ce qu'il faut offrir aux enfants pour la « Noël 2019 ». Le livre « Paroles d'enfants » paru aux éditions « Graines de Pensées » fera bien l'affaire.

Un proverbe danois dit : « Deux choses inutiles : pêcher sans hameçon, et apprendre sans livres ». Offrir des jouets aux enfants à l'occasion d'une fête est bien, cependant un livre est encore mieux. Pour la fête de « Noël 2019 », chers parents pensez à offrir le livre illustratif « Paroles des enfants » à vos enfants.

Aussi, offrir ce livre aux enfants, c'est les amener à prendre goût à la lecture. « Paroles d'enfants » est un ouvrage écrit par la Togolaise Tchotcho Ekué et illustré par Kobla Efui Wonanu. Ce livre d'enfant est un recueil de petites histoires pour le plaisir des enfants. Non seulement le livre est à la fois écrit dans

notre officiel le « français » mais aussi dans nos langues nationales l'« Ewe » et le « Kabiye ». Par ailleurs, la lecture est facile pour les enfants. Le livre « Paroles d'enfants » ressemble de bout à bout à l'imaginaire des enfants.

Alors faites plaisir à vos enfants à leur offrant le livre « Paroles d'enfants ». Vous pouvez trouver « Paroles d'enfants » au siège des éditions « Graines de Pensées » à Lomé (Non Loin de Sergio Sport, sur le Boulevard circulaire), et au siège de la rédaction du quotidien « TogoMatin » (Agbalépédo). Ce livre pour enfant « Paroles d'enfants » est à 3500 FCFA l'unité.

N.E.

Code de la presse et de la communication / Adoption d'un projet de loi

## La presse togolaise peut s'estimer heureuse

Réuni en Conseil des ministres, le 27 novembre 2019 à Lomé, sous la direction du président de la République, Faure Gnassingbé, le gouvernement a adopté un projet de loi portant révision du Code de la presse et de la communication au Togo.

Cette décision, indique le Conseil des ministres, est prise dans le but de procéder à la refonte du code de la presse et de la communication en vigueur au Togo. Elle répond, poursuit le communiqué ayant sanctionné les travaux, aux recommandations des Etats généraux de la presse tenus du 30 juin au 2 juillet 2014, et à la prise en compte des évolutions techniques et technologiques intervenues dans le secteur des médias, notamment l'émergence de nouveaux vecteurs d'information et de la communication encore appelés « nouveaux médias ».

Le nouveau code prendra en compte les médias en ligne et définira le profil et les conditions pour avoir la qualité de journaliste, de technicien de médias



### Le siège de la Haac à Lomé

ou d'auxiliaire de presse. Il sera aussi question de fixer le cadre de délivrance, de retrait, de renouvellement ou de suspension de la carte de presse, de créer un fonds de soutien et de développement de la presse.

Par ailleurs, les mesures prises en compte par le gouvernement à travers

la relecture du code de la presse et de la communication, sont des préoccupations portées par le Conseil national des patrons de presse qui entend faire émerger au Togo, un nouveau type de journalistes, plus outillés, mieux formés et vivant des retombées de leur travail.

Nadia E.

School Assur,

## Des acquis édifiants pour le bien-être des élèves

**Depuis deux années scolaires, à l'initiative du Président Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement met en œuvre un programme d'assurance santé pour les écoliers et élèves des établissements publics; une innovation sous régionale. Déjà, plus de 1,2 million prises en charge ont été effectuées dans le cadre de ce programme social présidentiel. Parents d'élèves, élèves, responsables de centres de santé et autres acteurs saluent le programme. C'était lors d'une tournée de supervision et d'évaluation conduite par la Secrétaire d'Etat chargée de l'inclusion financière et du secteur informel et la coordination du programme.**

Yacoub est élève en classe de troisième au CEG Kara Dongoyo. Comme des milliers d'élèves Togolais, il a bénéficié du programme School Assur et témoigne. "J'étais malade et j'ai été au dispensaire d'Adabawere. Ils m'ont fait les soins gratuitement dès présentation de ma carte". Comme lui, sa camarade Farida a bénéficié du programme alors qu'elle était en vacances à Lomé. Grâce à ce programme, consultations, analyses, médicaments et autres soins restants dans la marge de la dotation individuelle sont offerts aux écoliers et élèves des écoles, collèges et lycées. "Et si on dépasse la marge de dotation?", demande un autre élève nommé Adamai. Réponse de la coordination de School Assur : l'hôpital appelle le numéro vert 8222 pour l'appréciation du cas et les instructions nécessaires. Cette initiative présidentielle couvre plus de 1,7 million d'écoliers et élèves.

Cette réalité ; les bénéficiaires, parents d'élèves et acteurs du corps médical des contrées même les plus reculées; de Pya, Gando, Korbongou, Kara, Dapaong, Atakpamè, Notse et autres la connaissent. Leur satisfaction, ils l'ont fait savoir à travers des échanges avec

la Secrétaire d'Etat chargée de l'inclusion financière et du secteur informel, et ont fait des observations pour une amélioration du mécanisme.

### Pagala, la meilleure performance !

Pagala est une localité de la ville de Blitta dans la région Centrale. Comme dans toutes les autres parties du territoire national, le programme présidentiel School Assur y est mis en œuvre. De fort belle manière ! Car l'hôpital catholique Saint Luc qui accueille les bénéficiaires de cette prise en charge sanitaire caracole en tête, d'année en année. Un mérite que la Secrétaire d'Etat chargée de l'inclusion financière et du secteur informel auprès du Président de la République, accompagnée de Koboé Kouténé, Coordonnateur de School Assur, a tenu à féliciter à travers une deuxième visite et surtout des mots d'encouragement ce mercredi 20 novembre 2019.

L'opérationnalisation de School Assur a démarré en 2017 et concerne les écoliers et élèves du primaire, du collège et lycée. Pour la première année, l'hôpital Saint Luc de Pagala a fourni des soins à 13.000 bénéficiaires sur un total de près de 227.000 pour la région. Ces

enfants proviennent des 30 écoles, 14 collèges et 7 lycées publics de la localité. "Des prestations qui ont conduit l'administration de l'hôpital à dédier spécialement un guichet aux bénéficiaires du programme. Malgré cette stratégie, les consultations se poursuivent souvent tard dans la nuit", informe la sœur directrice de l'hôpital. "L'affluence au niveau des hôpitaux est la preuve que l'initiative est pertinente. Car les enfants pris en charge ne l'auraient peut-être pas été si School Assur n'existait pas", fait constater Assih Mazamesso. Elle fait déjà remarquer que pour la deuxième année, celle en cours, le même hôpital garde sa constance dans le classement.

### Autres lieux, des réponses de la Secrétaire d'Etat

Tout au long de la tournée et face aux doléances, la Secrétaire d'Etat a donné des réponses convaincantes qui ont apaisé les différentes parties prenantes rencontrées. A Kara, "School Assur est un pas vers l'assurance santé universelle que le Président de la République ambitionne. C'est dans un dialogue inclusif que nous pourrions l'améliorer même si les résultats actuels sont encourageants", a-t-elle fait savoir. A Atakpamè,



des discussions franches et directes ont permis de prendre des résolutions devant permettre d'améliorer le mécanisme.

S'agissant des critiques sur la relative lourdeur dans la prise en charge dans les structures sanitaires, Dr Alfa Abdel Kader, Directeur préfectoral de la santé de la Kozah donne des précisions aux usagers. "Les études ont montré que lorsqu'on dépense 40% de ses recettes pour se soigner, on est forcément pauvres. Ce qui montre que les différentes prises en charge sanitaires dont School Assur participent au bien-être des populations. Nous devons donc, à travers un dialogue permanent, continuer à échanger pour améliorer les dispositifs mis en place par le gouvernement sous le leadership du Président de la République", conseille-t'il. Mais il y a une réalité. School Assur a contribué pour 15% à la fréquentation des hôpitaux en 2018. Il est donc logique que le personnel soignant, avec l'affluence, soit débordé. Mais tout en appelant à être renforcé, promet de mieux s'appliquer à la tâche.

### secours

Depuis Lomé, l'équipe de School Assur coordonne en temps réel 7/7 et 24/24, les opérations de School Assur. "Dès que nous avons un quelconque problème avec le numéro des enfants, nous appelons la ligne verte", fait savoir la directrice de l'hôpital Saint Luc de Pagala. Un processus auquel tous les acteurs s'habituent.

Au Centre de santé de Pya Pitah, un heureux hasard a permis à la délégation en supervision de constater en direct le fonctionnement de la ligne verte. Grâce à un appel téléphonique, le numéro matricule d'un élève souffrant a été retrouvé. Ce qui lui a permis de suivre les soins sous le couvert de School Assur.

Au niveau de la ligne verte, il est également souvent remonté les dépassements de crédits. Et selon les cas, des instructions sont données pour que, malgré l'épuisement du crédit du bénéficiaire, il puisse bénéficier des soins supplémentaires. School Assur reste et demeure une initiative qui fait beaucoup d'heureux sur son passage.

Le numéro vert, le grand

La rédaction

## Salon international de l'artisanat pour la femme au Niger

### Le Togo est parmi les pays participants

**La 11ème édition du Salon international de l'artisanat pour la femme (Safem) se tient du 29 novembre au 8 décembre prochain à Niamey, la capitale nigérienne. Une délégation togolaise conduite par le ministre en charge de la Culture, du Tourisme et des Loisirs du Togo, y prend part. Il est d'un grand intérêt pour notre nation de participer à ce prestigieux salon, selon M. Kossivi Egbetonyo, le ministre togolais en charge des secteurs de la Culture, du Tourisme et des Loisirs.**

Le Salon international de l'artisanat pour la femme (Safem) est une importante manifestation commerciale dédiée à l'artisanat nigérien en particulier et à l'artisanat africain en général. C'est une « joie inexprimable pour la délégation togolaise », selon le ministre en charge du Tourisme, d'être sur le sol nigérien pour ces fameuses rencontres qui réunissent les artisans du Niger et d'ailleurs. « Vous n'avez peut-être point imaginé combien a été grande ma joie ainsi que celle



### Kossivi Egbetonyo en pleine visite d'un stand

des membres de la délégation qui m'accompagne, à la perspective d'être à Niamey, pour la cause qui nous réunit en ces lieux : l'ouverture

officielle de la 11ème édition du Salon international de l'artisanat pour la femme (Safem) », a-t-il déclaré. Il a pour objectif de

contribuer à l'autonomisation socioéconomique des femmes et de créer un cadre pérenne de promotion de l'artisanat féminin. Et, vu l'envergure de ce salon, le gouvernement s'est mobilisé pour faire participer une trentaine des artisans togolais à ce salon artistique. « Le gouvernement togolais, convaincu de la pertinence des objectifs et des retombées positives de ce salon sur les activités de ses participants, n'a pas lésiné sur les moyens pour accompagner et encourager

les artisanes et artisans qui le désirent, à y prendre part et c'est avec satisfaction qu'ils sont une trentaine d'artisanes et artisans à croire au Safem et à se mobiliser pour faire avec moi, le déplacement de Niamey », a précisé le ministre Kossivi Egbetonyo.

Le salon ambitionne cette année de mobiliser 1.800 exposants, 35 pays, 150.000 visiteurs et de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard de francs CFA.

Nadia Edodji

Championnats scolaire et universitaire

## L'ambassade de France apporte son soutien au ministère des Sports

Le ministre des Sports, Katari Foli-Bazi, a lancé vendredi dernier à Sokodé les championnats scolaire et universitaire 2019-2020. A cette occasion, le conseiller de Coopération et d'Action culturelle de l'ambassade de France au Togo, Gilles Ganivet, a offert des maillots aux organisateurs pour soutenir le volet féminin de ce championnat.

Afin de préparer la relève au niveau de tous les sports dans notre pays, les autorités ont décidé d'organiser un championnat dans les mondes scolaire et universitaire. Cela permet aux talents d'éclorre et de renouveler les équipes nationales à tous les niveaux. Pendant longtemps, cela était un peu délaissé. Mais depuis

un moment, il y a un regain d'intérêt par rapport aux sports scolaires et universitaires. Le Togo n'a d'ailleurs pas le choix, puisque la jeunesse se trouve en majorité à l'école et à l'université. Ce n'est que là que l'on peut donc dénicher les talents. D'ailleurs un joueur de l'équipe nationale togolaise comme Placca Fessou Mémè qui évolue aujourd'hui en Europe a

été déniché à la Faculté des sciences économiques et de gestion (Faseg) par le club d'Agaza FC de Lomé. Ils sont aussi nombreux ces talents qui s'exprimaient déjà assez au primaire et au collège lors des différentes compétitions. L'ambassade de France fait donc bien de soutenir cette initiative du ministère des Sports. Il faut préciser que le



Le ministre des Sports (à gauche) recevant le don des maillots du conseiller de Coopération

don qu'a fait le conseiller de Coopération va à l'endroit du championnat féminin qui, il faut le reconnaître, est en retard. Cet appui s'inscrit dans le

cadre des actions sport et développement initiées par l'ambassade de France au Togo.

E.D.

De la mairie du Golfe 2

## Le pasteur Edoh Komi veut accéder à la présidence de la République

Dans une déclaration publiée samedi dernier, l'adjoint au maire du Golfe 2, le pasteur Edoh Komi annonce sa candidature pour l'élection présidentielle de 2020. L'information qui circulait depuis quelque temps est donc devenue officielle. Le président du Mouvement Martin Luther King (MMLK) la Voix des sans voix se présente donc comme candidat indépendant afin de disputer le fauteuil présidentiel avec les onze autres prétendants sans oublier ceux qui sont encore attendus.



Pasteur Edoh Komi

Après avoir défendu pendant des années les droits des plus

vulnérables et quelques semaines seulement après son élection comme

conseiller municipal et adjoint au maire du Golfe 2, le pasteur Edoh Komi veut gravir la plus haute marche de la République. « J'ai décidé de me présenter à l'élection présidentielle de 2020 après mûres réflexions en réponse aux multiples appels des compatriotes », peut-on lire dès l'entame de la déclaration de candidature à l'élection présidentielle de 2020.

Il n'y a donc plus l'ombre d'un doute sur les intentions du président du MMLK. Il est convaincu que « David

peut encore triompher de Goliath ». En tant qu'homme de Dieu, il veut s'inspirer de l'histoire biblique pour réaliser l'exploit en 2020. Mais comme il s'interroge lui-même, cette histoire pourra-t-elle se réaliser l'année prochaine au Togo ? Lui qui se considère comme un petit David, pourra-t-il triompher de tous ces dynastes de la scène politique togolaise qui ne lâchent rien ?

En dehors des leaders de l'opposition, il devra aussi faire face au parti présidentiel Union pour la République (Unir) dont le candidat naturel, Faure Gnassingbé, avant même son investiture, est déjà au sommet. En tout cas, il est certain que le pasteur a réfléchi à tous ces aspects et sait où il met les pieds. Il met sa candidature sur le compte de la volonté divine.

C'est donc fort de sa foi en Dieu qu'il se jette dans cette bataille qui s'annonce rude.

Il n'est pas question pour lui d'y aller en victime résignée. Au contraire dit-il : « loin de caresser la course présidentielle comme un coup d'essai, ma candidature veut bien aller au-delà et s'imposer comme un coup de maître et nous en avons les moyens ». Visiblement le pasteur Edoh Komi s'est bien préparé pour affronter cette échéance. Il veut lier son programme de société à trois axes fondamentaux : la réconciliation nationale, la démocratisation et le développement économique. A l'instar des autres candidats de l'opposition, celui de la Voix des sans voix réclame aussi une réforme du système électoral.

Edem Dadzie



**DIRECT AGENCE**  
Agence conseil en communication



Vous êtes un annonceur, un privé,  
une agence conseil en communication  
ou un homme d'affaires !  
Vous avez besoin d'une communication  
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive  
**DIRECT AGENCE**  
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé  
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

**CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO  
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO, dans le cadre de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires de services, informe tous les fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et consultants qui souhaitent être agréés, à introduire un dossier de candidature auprès de ses services.

**Catégories d'activités concernées :**

- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cabinet Conseil / Comptabilité /fiscalité /finance ;</li> <li>2. Cabinet Ressources Humaines/ Formation ;</li> <li>3. Cabinet Conseil Juridique/Huissier/Notaire/signification des actes (domiciliation de paiement) ;</li> <li>4. Architecte Consultant/Evaluateur de garantie ;</li> <li>5. Travaux de BTP/Génie civil/Aménagements ;</li> <li>6. Cabinet Ingénieur/contrôle et suivi des travaux ;</li> <li>7. Sociétés de stock monitoring et tierce détention ;</li> <li>8. Société de recouvrement ;</li> <li>9. Fourniture, Installation, maintenance de climatiseurs ;</li> <li>10. Fourniture, Installation, maintenance de DAB/GAB ;</li> <li>11. Fourniture, installation et maintenance de systèmes de sécurité/incendie/alarme/intrusion ;</li> <li>12. Fourniture, Installation, maintenance électricité courant fort/ courant ondulé ;</li> <li>13. Fourniture, Installation, maintenance de Groupes Electrogènes ;</li> <li>14. Réalisation et pose d'enseignes lumineuses/totem/panneaux de signalisation/autres signalétiques ;</li> <li>15. Fourniture, installation et maintenance réseaux informatiques/téléphoniques/interconnexions/accès internet ;</li> <li>16. Fourniture et maintenance de matériels informatiques/ bureautiques/consommables informatiques ;</li> <li>17. Fourniture et maintenance de logiciels informatiques ;</li> <li>18. Fourniture des produits et des prestations d'entretien / nettoyage/désinsectisation/dératisation ;</li> <li>19. Agence d'Événementiel/Décoration/Emballages/Cadeaux d'entreprise/ Sonorisation ;</li> <li>20. Fourniture de bureau ;</li> <li>21. Fourniture de matériels et mobiliers de bureau/Electroménager ;</li> <li>22. Concessionnaires de véhicules ;</li> <li>23. Vendeur de Motos ;</li> <li>24. Garage de réparations et d'entretiens mécanique automobile ;</li> <li>25. Location de véhicules/Grues ;</li> <li>26. Fourniture de produits pétroliers ;</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>27. Agences de communication/Marketing/publicité;</li> <li>28. Travaux d'imprimerie ;</li> <li>29. Photographie et Reportage ;</li> <li>30. Médias (Presse écrite, Radio, Télévision) ;</li> <li>31. Protocole/Accueil/Événementiel ;</li> <li>32. Compagnies d'assurance ;</li> <li>33. Agence de Voyage ;</li> <li>34. Agence immobilière ;</li> <li>35. Transport de courrier express national/international ;</li> <li>36. Hôtels/Restaurants/Places des fêtes ;</li> <li>37. Autres à décrire ;</li> </ol> |
|---|--|

**NB: CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO rappelle aux entrepreneurs, fournisseurs et prestataires de service qui travaillent déjà avec elle, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes dossiers pour être agréés.**

Le dossier de candidature doit comporter :

- 1) Une lettre de demande d'inscription sur la liste des fournisseurs et prestataires de services, adressée au Directeur Général de CBI-TOGO indiquant les informations ci-après :
  - CATEGORIE D'ACTIVITE ;
  - Les noms, prénoms, RAISON SOCIALE, ADRESSE, TELEPHONE, FAX, E-MAIL ;
  - La date de la création de la structure, la nature juridique, le capital social ;
  - L'expérience dans le domaine ;
- 2) LES PIÈCES ADMINISTRATIVES (carte d'opérateur économique, quitus fiscal) ;
- 3) La Liste du matériel disponible en propriété ou en location avec les justificatifs ;
- 4) La liste du personnel (cv et copie du diplôme ou attestation) ;
- 5) Liste des réalisations antérieures avec les preuves.

Les dossiers de candidature devront être déposés sous pli fermé **à la réception au rez-de-chaussée du siège social de CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO, Boulevard du 13 Janvier, Quartier Béniglato, B.P : 4032, Tél : +228 22 20 82 82 / 22 20 84 85 [www.coris-bank.com](http://www.coris-bank.com) ; tous les jours ouvrables de 8h à 17h.**

Les plis doivent comporter les indications :

«**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**»  
«**Le(s) numéro(s) d'ordre correspondant (s) à la (aux) Catégorie(s) d'activité**»

**Date limite de dépôt des candidatures : 10 Décembre 2019 à 17h 00 GMT ;**

**CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO** n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui ont répondu à cette manifestation d'intérêt.

**Le Directeur Général**

**M. Alassane KABORE**

**La Banque Autrement**  
[www.corisbank.tg](http://www.corisbank.tg)

